



SYLVAIN RIQUIER

INSTITUT DE FORMATION EN PHYSIO-ECHOGRAPHIE-FONCTIONNELLE ®

71 RUE DE PASSY 75016 TEL : +33(0) 145 271 133

CENTRE DE FORMATION CONTINUE EN PHYSIO-ECHOGRAPHIE-FONCTIONNELLE ®

Convention de formation

Article R.6351-6 du Code du travail

Entre :

Sylvain Riquier-Institut Physio-Echographie-Fonctionnelle ®

Non assujetti à la TVA ; code NAF : 8690E

N° de Déclaration d'Activité 11755481275 ; R.C.S. : PARIS 75 016 ; N° Siret : 413 012 865 00049

Et :

La / le stagiaire

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle :

..... CP : Ville :

Masseur-kinésithérapeute libéral N° SIRET :

En exécution de la présente convention, Sylvain Riquier-Institut Physio-Echographie-Fonctionnelle ®

s'engage à organiser l'action de formation et assure l'organisation de la formation ci-après intitulée :

Niveau 1 : Les bases de Sylvain Riquier-Institut Physio-Echographie-Fonctionnelle ®

Niveau 2 : Approfondissement de Sylvain Riquier-Institut Physio-Echographie-Fonctionnelle ®

Application des concepts de la Physioscopie et Thérapie manuelle écho-assistée aux troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs et inférieurs – Syndrômes canaux 1ère partie



Niveau 3 : Approfondissement Sylvain Riquier-Institut Physio-Echographie-Fonctionnelle ®

Application des concepts de la Physioscopie ® et Thérapie manuelle écho-assistée ® aux troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs et inférieurs. Application des concepts de la Physioscopie ® aux rachis et à l'abdomen 2ème partie.

Date de la formation : du ... / ... / 20.. au ... / ... / 20.. et du ... / ... / 20..

Lieu de la formation :

Durée de la formation : 42 heures sur 6 jours complets

Public concerné : Masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'Etat

Intervenants : Sylvain Riquier

Nadia Chaval

Convention : Cette action de perfectionnement des connaissances est prévue à l'article L-900-2 du livre IX du Code du travail. L'effectif maximal sera de 15 participants. Cette formation comporte un enseignement théorique et pratique. Les moyens pédagogiques comprennent des projections de diapositives, de vidéos quand approprié, et des ateliers interactifs. Le coût de la formation est fixé à 1 800 euros pour chaque niveau.

Cette somme comprend les pauses café. Ce montant devra être réglé en deux chèques de 900 euros à l'ordre de SYLVAIN RIQUIER. Le premier sera encaissé au moment de l'inscription et le second un mois avant la date du début du stage.

Fait en 2 exemplaires signés et datés (le premier est à renvoyer à Sylvain Riquier-Institut Physio-Echographie-Fonctionnelle ® accompagné de votre règlement, le second est à conserver par l'organisme payeur).

Signature + tampon de l'employeur
ou cachet professionnel

Sylvain Riquier, responsable de l'Institut
Physio-Echographie-Fonctionnelle ®